

## Responsabilité au sein de l'exécutif

Par grbosu, le 03/02/2015 à 23:10

Bonsoir,

J'ai actuellement une dissertation à composer sur le sujet suivant: "Existe-t-il une différence entre responsabilité politique, pénale et morale ?"

Je sais définir chacun des termes, quoique certaines notions restent rudimentaires, mais je peine à trouver un plan.

Je pensais parler dans un premier temps de la responsabilité politique comme principe fondateur du régime parlementaire, puis continuer dans une seconde partie en évoquant les limites de cette responsabilité politique pour évoquer la reponsabilité pénale, ce en développant chacune de ces parties en sous-parties traitant du président de la république puis du gouvernement.

Devrais-je réorganiser mon plan, ou n'est-il pas assez rigoureux ? Merci de vos éventuels conseils. :-)